



Longueuil, 12 mars 2018

À l'attention des présidentes et présidents de nos Commissions scolaires,  
À l'attention des directrices générales et des directeurs généraux de nos Commissions scolaires,  
Des directrices et directeurs de nos Écoles et de nos Centres,  
Des présidentes et présidents de nos Conseils d'Établissements,  
Des professionnelles et professionnels, enseignantes et enseignants et du personnel de soutien,

Madame, Monsieur,

Les compressions des dernières années dans le secteur de l'éducation ont fortement ébranlé et fragilisé un petit monde qui ne roulait déjà pas sur l'or. Pendant cette période difficile, vous vous êtes efforcés de prendre les meilleures décisions possibles, de supporter les uns et les autres tout en sachant que les besoins de nos clientèles étaient bien plus grands que l'offre de service disponible.

Débuté le printemps passé sur des chapeaux de roues, le mouvement de réinvestissement en éducation du gouvernement Couillard se poursuit cette année par l'addition de sommes importantes qui viennent sous forme de mesures, qui toucheront tant le Primaire (« *Partir du bon pied* ») que le Secondaire (« *Accroche-toi au secondaire* ») que, selon toute probabilité, le réseau de l'Éducation des Adultes et de la Formation professionnelle.

De bonnes nouvelles certes, mais le défi n'en est pas moindre, puisque vous avez ainsi la potentialité de mettre en place des équipes de service aux élèves qui, en en partageant leur expertise (complémentarité), et en œuvrant de façon stratégique (*interventions tant spécifiques, que ciblées, qu'universelles*) qui ne seront pas seulement des ajouts de service à la pièce, mais un véritable tremplin pour vos milieux.

Les professionnels de l'éducation sont solidement formés. Ils sont responsables, dévoués et en mode solution. Ils font équipe avec les différents intervenants et les parents qu'ils côtoient. Ils sont en mesure de vous appuyer et de jouer un rôle-conseil déterminant dans vos milieux.

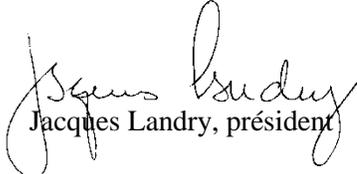
Les brochures que notre syndicat, le SPPM-CSQ vous remet aujourd'hui présentent les rôles, mais aussi ce que pourraient concrètement vous apporter davantage de professionnels dans vos écoles. Au primaire et au secondaire, ce sont les AVSEC, les psychoéducateurs, les orthophonistes, les CO, les CP et les psychologues. S'ajoutent les orthopédagogues professionnels et les agents de services sociaux principalement à l'Éducation des adultes et en Formation professionnelle.

Il s'agit d'une démarche active par laquelle nous entrons en contact avec vous afin de vous offrir de participer à toute forme de réflexion, d'échange, d'accompagnement que vous pourriez souhaiter tant de ma part, que de celle des différents vice-présidentes et vice-présidents de nos différentes commissions scolaires.

Évidemment, nous sommes conscients que chacun des milieux possède une réalité différente et que l'actualisation des choix en sera évidemment le reflet.

Nous vous souhaitons bonne réflexion !

Pour le bureau exécutif du SPPM(CSQ),

  
Jacques Landry, président